







Les organisations parisiennes SNUipp, SNUDI-FO, CGT Edu'Action, CNT STE appellent à la grève et à la manifestation du 22 mars avec les organisations syndicales de la Fonction publique FO, CGT, CFTC, CGC, FSU, FAFP et Solidaires

Après le gel de la valeur du point d'indice, le rétablissement du jour de carence, l'augmentation des retenues pour pension et de la CSG, partiellement compensée, les suppressions de postes et de 166 000 emplois aidés, les nouvelles annonces du gouvernement constituent une attaque sans précédent contre le statut général de la Fonction publique, les statuts particuliers, le code des pensions et les régimes spéciaux comme celui des cheminots.

Au nom d'un « nouveau contrat social », le gouvernement engage un nouveau cycle de « concertations » pour entraîner les organisations syndicales dans l'accompagnement de ses décisions pour : détruire le cadre statutaire jugé « trop rigide », remettre en cause l'évolution des carrières par l'instauration d'une « rémunération au mérite », c'est à dire l'individualisation, supprimer 120 000 postes au travers notamment d' « un plan de départ volontaire », privatiser les missions de service public, en commençant par la SNCF, et recourir plus largement encore aux contractuels.

Pour les organisations syndicales signataires du présent appel il faut dès maintenant préparer le rapport de force, dans l'unité, pour le retrait de ces mesures.

C'est pourquoi, le SNUipp 75, SNUDI-FO 75, CGT Edu'Action 75 et CNT STE 75 appellent les collègues à participer massivement à la grève et à la manifestation du jeudi 22 mars à l'initiative des organisations syndicales de la Fonction publique FO, CGT, CFTC, CGC, FSU, FAFP et Solidaires pour :

- le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat:
- l'abrogation du jour de carence ;
- l'arrêt des suppressions d'emplois et des créations de poste en fonction des besoins ;
- un plan de titularisation des personnels contractuels ;
- le respect de l'égalité professionnelle ;
- la défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers.
- la préservation du statut général des fonctionnaires, et des statuts particuliers.

L'offensive du gouvernement contre les droits statutaires et les services publics frappe de plein fouet l'école publique et les enseignants

Pour préserver l'école publique et son caractère national, le statut de fonctionnaire d'État des PE, les postes et les diplômes nationaux, le SNUipp 75, le SNUDI-FO 75, la CGT Edu'Action 75, CNT STE 75 se prononcent dans l'unité :

- contre les mesures de carte scolaire annoncées pour la rentrée 2018 qui donnent priorité aux dédoublements des CP et CE1 qui conduisent à 83 fermetures de classes à Paris, dont une majorité en maternelle ;
- contre l'individualisation du déroulement de carrière des enseignants, contre l'instauration du salaire au mérite par l'arbitraire ;
- pour l'augmentation du nombre de places au concours de recrutement des professeurs des écoles à Paris et contre le recours aux personnels contractuels ;
- pour le maintien du bac, comme diplôme national et premier grade universitaire, l'abandon du plan étudiant et le maintien du droit de chaque bachelier à s'inscrire dans l'université et la filière de son choix ;

Le 22 mars, dans l'unité et avec tous les fonctionnaires, tous en grève et en manifestation à l'appel des organisations syndicales de la Fonction publique FO, CGT, CFTC, CGC, FSU, FAFP et Solidaires

Départ de la manifestation 14h à Bercy